

Le 10 février 2010

À une séance régulière de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue au Centre administratif de la MRC de L'Érable, situé au 1783, avenue St-Édouard à Plessisville, le 10 février 2010 à 20 h 00, sont présents :

<u>Municipalité</u>	<u>Population</u>	<u>Nombre de voix</u>	<u>Nom</u>	<u>Absent ou présent</u>
Inverness	816	1	Gilles St-Pierre	Présent
Laurierville	1 380	1	Marc Simoneau	Présent
Lyster	1 640	2	Sylvain Labrecque	Présent
Notre-Dame-de-Lourdes	725	1	Jocelyn Bédard	Présent
Paroisse de Plessisville	2 595	2	Alain Dubois	Présent
St-Ferdinand	2 083	2	Clermont Tardif représentant	Présent
St-Pierre-Baptiste	428	1	Yvon Gingras	Présent
Ste-Sophie-d'Halifax	647	1	Marc Nadeau	Présent
Ville de Plessisville	6 702	5	Réal Ouellet	Présent
Ville de Princeville	5 757	4	Gilles Fortier	Présent
Villeroy	474	1	Michel Poisson	Présent

formant quorum sous la présidence de monsieur le Préfet Donald Langlois, maire de la municipalité de St-Ferdinand.

#### Ordre du jour

- 1.0 Ouverture de la session
  - 1.1 Appel des conseillers
- 2.0 Résolution autorisant le Préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
- 3.0 Ordre du jour
- 4.0 Procès-verbal de la séance régulière du 20 janvier 2010
- 5.0 Suivi de la séance régulière du 20 janvier 2010
- 6.0 Administratif :
  - 6.1 Versement à un tiers de la taxe sur les services téléphoniques
  - 6.2 Avis de motion – Règlement d'emprunt pour l'acquisition d'appareils respiratoires
  - 6.3 Dépôt du document « Indicateurs de gestion 2008 »

Le 10 février 2010

- 6.4 Pacte rural :
  - 6.4.1 Autorisation de déboursé pour le projet « Construction d'un bâtiment logeant le Centre de la petite enfance La Girouette » convenu au plan d'action de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes
- 6.5 Cous d'eau :
  - 6.5.1 Branche 16 – Rivière Blanche (Bourbon) – Travaux d'entretien
- 6.6 Embauche de pompiers
- 6.7 Démission d'un pompier
- 7.0 Aménagement :
  - 7.1 Avis de la MRC – Demande d'autorisation à la CPTAQ par la municipalité de St-Pierre-Baptiste
- 8.0 Rapport mensuel des rencontres :
  - 8.1 Commission d'aménagement
    - 8.1.1 Demande d'extension de délai à Hydro-Québec – Avis sur les tracés proposés pour la construction de la ligne d'intégration de la production du parc éolien
  - 8.2 Parc linéaire des Bois-Francis inc.
  - 8.3 Table des Préfets du Centre-du-Québec
  - 8.4 Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec
  - 8.5 Agence forestière des Bois-Francis
  - 8.6 Comité consultatif de la culture de l'Érable
  - 8.7 Fonds d'investissement local de la MRC de L'Érable inc.
  - 8.8 C.L.D.E.
    - 8.8.1 Rapport d'activités
  - 8.9 Comité consultatif agricole
  - 8.10 Comité de sécurité publique
  - 8.11 Comité consultatif sur la gestion multiressource des lots publics intra-municipaux
  - 8.12 Centre aquatique régional de l'Érable
  - 8.13 Mont Apic
  - 8.14 Comité du schéma de couverture de risques
  - 8.15 Comité de gestion des matières résiduelles
  - 8.16 Transport collectif & Corporation de Transport La Cadence
  - 8.17 Comité de gestion du pacte rural
  - 8.18 Groupe de concertation du bassin de la rivière Bécancour (GROBEC)

Le 10 février 2010

- 8.19 Table de concertation régionale des véhicules hors route
- 8.20 Comité de suivi de la Politique familiale
- 8.21 Comité du SSIRÉ
- 8.22 Comité cours d'eau
- 8.23 Commission régionale des ressources naturelles et du territoire (CRRNT) du Centre-du-Québec
- 8.24 Comité de diversification économique
- 8.25 Comité de suivi des éoliens
- 8.26 Comité internet
- 8.27 Comité d'évaluation impact du gaz
- 8.28 Comité plan de développement de la zone agricole
- 9.0 Financier :
  - 9.1 Rapport des déboursés
  - 9.2 Rapport des déboursés en sécurité incendie
  - 9.3 Rémunération des comités spéciaux
- 10.0 Correspondance :
  - 10.1 Soirée d'information sur l'acceptabilité sociale de l'éolien
  - 10.2 Avis de la MRC – Annexion d'une partie du territoire de la Paroisse de Plessisville par la Ville de Plessisville
  - 10.3 Appui à la municipalité de Villeroy – Maintien du centre de services de Villeroy de la Caisse Desjardins de l'Érable
- 11.0 Varia :
  - 11.1 Relais pour la vie
  - 11.2 Réglements d'urbanisme
  - 11.3 Visite des locaux de la MRC et du CLD
  - 11.4 Projet éolien – Tracé de la ligne d'Hydro-Québec

Intervertir les points à l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Nadeau, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur le Préfet à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin.

A.R.-02-10-10781

ADOPTÉ

Ordre du jour

Il est proposé par monsieur le Conseiller Sylvain Labrecque, appuyé et résolu à l'unanimité que les points à l'ordre du jour de la présente session soient adoptés.

A.R.-02-10-10782

ADOPTÉ

Le 10 février 2010

Procès-verbal A.R.-02-10-10783 Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles St-Pierre, appuyé et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance régulière du 20 janvier 2010 soit adopté et signé tel que rédigé et présenté aux membres du Conseil et dont le secrétaire est dispensé d'en faire la lecture.

ADOPTÉ

Suivi du procès-verbal Le suivi du procès-verbal a été fait au complet.

Administratif : Versement à un tiers de la taxes sur les services téléphoniques ATTENDU QUE l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été créée conformément aux articles 244.73 et 244.74 de la *Loi sur la fiscalité municipale* et qu'elle doit faire remise aux municipalités locales aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 de la taxe imposée sur les services téléphoniques;

A.R.-02-10-10784 ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a compétence en matière de 9-1-1 sur son territoire;

ATTENDU QUE les municipalités du territoire de la MRC ont adopté une résolution afin de désigner la MRC à titre de tiers dans le cadre du versement des sommes provenant de l'Agence;

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable désigne que l'Agence fasse plutôt remise directement à l'organisme qui lui offre les services de centre d'urgence 9-1-1 dès que la chose sera possible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Clermont Tardif, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE la MRC de L'Érable demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser dès que possible, à la Centrale des Appels d'urgence Chaudière-Appalaches dont le siège social est situé au 485 boulevard Renault, Beauceville, Québec G5X 3Q5, pour et à l'acquit de la MRC de L'Érable, toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la *Loi sur la fiscalité municipale* qui lui sont dues, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la MRC tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge par l'Agence de faire rapport à la MRC des sommes ainsi versées;

Le 10 février 2010

QUE le directeur général soit autorisé à procéder à la demande de virements bancaires des sommes payables par l'Agence.

ADOPTÉ

Avis de motion : Avis de motion est par les présentes donné par monsieur le Conseiller Clermont  
Règlement Tardif, qu'à la prochaine session ou à une session subséquente sera déposé, pour adoption,  
d'emprunt pour un règlement d'emprunt pour l'acquisition d'appareils respiratoires.  
l'acquisition  
d'appareils  
respiratoires

Dépôt du Le document « Indicateurs de gestion 2008 » est déposé au conseil conformé-  
document ment aux directives du MAMROT.  
« Indicateurs  
de gestion 2008 »

Pacte rural : ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes a déposé au conseil  
Autorisation de la MRC de L'Érable, son plan d'action dans le cadre des travaux reliés à la mise en  
de déboursé œuvre du pacte rural sur son territoire;

« Construction ATTENDU QUE le projet « Construction d'un bâtiment logeant le CPE La  
d'un bâtiment Girouette » fait partie intégrante du plan d'action de la municipalité;

logeant le CPE  
La Girouette »

ATTENDU QUE le projet total s'élève à la somme de 509 157 \$

contenu au

plan d'action de  
la municipalité

ATTENDU QUE le montant demandé au pacte rural est de 129 927 \$;

de Notre-Dame-  
de-Lourdes

ATTENDU QUE le comité de gestion du pacte rural de la MRC recommande,  
selon certaines conditions, de procéder au déboursé pour la réalisation du projet;

A.R.-02-10-10785

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Nadeau,  
appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC procède au déboursé de la somme de  
129 927 \$ représentant la contribution demandée au pacte rural selon les conditions  
suivantes :

- Que la confirmation des partenaires soit faite au comité de gestion du pacte rural;
- Que le versement soit effectué uniquement si le promoteur respecte la structure financière de son projet tel que présenté au comité de gestion du pacte rural;

Le 10 février 2010

- Que le promoteur s'engage par écrit à respecter les différentes modalités établies au protocole d'entente;
- Que le mode de versement soit établi au protocole d'entente;
- Que le directeur général de la MRC soit autorisé à signer pour et au nom de la MRC, le protocole d'entente à intervenir entre les parties.

ADOPTÉ

Cours d'eau : ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier dépose une demande  
Branche 16 - d'intervention en vue d'enlever par creusage des sédiments accumulés au fond du cours  
Rivière Blanche d'eau suivant, afin de le ramener à leur niveau de conception initiale :  
(Bourbon) Branche 16 de la rivière Blanche (Bourbon)  
Travaux Dossier : 9-7-45 1431 2010-02-03  
d'entretien Propriétaire : Camping Mon Plaisir  
A.R.-02-10-10786

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur les compétences municipales*, la MRC de L'Érable a compétence pour régir toute matière relative à l'écoulement des eaux des cours d'eau de son territoire ;

ATTENDU QUE, selon l'article 106 de la *Loi sur les compétences municipales*, la MRC de L'Érable peut réaliser des travaux permettant la création, l'aménagement ou l'entretien d'un cours d'eau. Ces travaux peuvent être exécutés dans le lit, sur les rives et les terrains en bordure de celles-ci ;

ATTENDU QUE la branche 16 de la rivière Blanche (rivière Bourbon) est un cours d'eau ayant subi des travaux antérieurs par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et qu'une réglementation et des plans existent sur ce secteur du cours d'eau, incluant le barrage ;

ATTENDU QUE le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) est intervenu au dossier (avis d'infraction) et qu'il recommande que les travaux soient exécutés d'ici le 31 mars 2010 ;

ATTENDU QUE le propriétaire, Camping Mon Plaisir, a accepté que le dossier soit pris en charge par la MRC de L'Érable sur la recommandation du MDDEP ;

Le 10 février 2010

ATTENDU QUE le MDDEP désire que la MRC de L'Érable soit le promoteur de ce projet ;

ATTENDU QUE le MDDEP désire qu'un ingénieur soit rattaché au dossier, car les travaux se réaliseront en dehors des dates indiquées dans la fiche technique numéro 19 intitulée *Entretien des cours d'eau municipaux en milieu agricole* et produite par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ;

ATTENDU QUE le propriétaire désire que l'ingénieur qu'il a mandaté déjà pour d'autres dossiers le concernant soit l'ingénieur rattaché à ce dossier également ;

ATTENDU QUE la municipalité de la Paroisse de Plessisville est d'accord avec le projet et qu'elle prendra une résolution dans ce sens en mars prochain ;

ATTENDU QUE la recommandation positive du responsable des cours d'eau à prendre en charge ce dossier ;

ATTENDU QUE les coûts afférents aux travaux seront entièrement assumés par la Paroisse de Plessisville selon une entente intervenue avec le propriétaire des lieux, soit Camping Mon Plaisir ;

ATTENDU QUE les coûts, avant taxes, sont estimés à environ VINGT-DEUX MILLE DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS (22 250 \$), incluant les coûts de l'ingénieur (3 500 \$), d'un entrepreneur non encore choisi (14 610 \$), de l'achat de matériel nécessaire à l'exécution des travaux (1 240 \$) et de la MRC de L'Érable (2 900 \$) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE la MRC de L'Érable confirme sa juridiction dans l'exécution des travaux d'entretien requis de la branche 16 de la rivière Blanche (Bourbon) ;

QUE la MRC de L'Érable renonce à faire effectuer les bassins versants ainsi que le calcul des superficies contributives ;

QUE la MRC de L'Érable procède à l'engagement de Gérald Ouellet, ingénieur, au tarif de CENT DOLLARS (100 \$) de l'heure afin d'obtenir des plans et devis du projet et un suivi terrain ;

Le 10 février 2010

QUE la MRC de L'Érable autorise son directeur général et secrétaire-trésorier à présenter au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs un avis préalable à ces travaux aux fins du projet en titre conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement et des règlements en découlant ;

QUE la MRC de L'Érable ordonne la réalisation des travaux d'entretien requis de la branche 16 de la rivière Blanche (Bourbon) en vue de ramener le fond de ce cours d'eau à son profil initial, conformément aux exigences et recommandations contenues dans la fiche technique 19 intitulée *Entretien des cours d'eau municipaux en milieu agricole* et produite par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, exception faite des dates prescrites ;

QUE la MRC de L'Érable conserve la gestion des travaux requis et mandate le responsable des cours d'eau pour la coordination et la supervision des travaux, il sera appuyé par l'ingénieur au dossier ;

QUE les coûts des travaux autorisés par la présente résolution, incluant les indemnités, dommages, intérêts, frais légaux et autres dépenses pouvant s'y rattacher soient répartis à la municipalité bénéficiant de ces travaux.

ADOPTÉ

Embauche de  
pompiers

Il est proposé par monsieur le Conseiller Sylvain Labrecque, appuyé et résolu à l'unanimité de procéder, pour le SSIRÉ, à l'embauche des apprentis pompiers suivants :

A.R.-02-10-10787

- pour la caserne 13, monsieur Alexandre Blondeau
- pour la caserne 13, monsieur Dave Bossé
- pour la caserne 45, monsieur Paul-André Fortier

La Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Démission  
d'un pompier

Il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité d'accepter et de confirmer la démission du pompier suivant :

A.R.-02-10-10788

- pour la caserne 13, monsieur Steeve Barlow

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Le 10 février 2010

Aménagement :                    ATTENDU la demande d'autorisation produite par la municipalité de Saint-Pierre-  
Avis de la MRC                    Baptiste et reçue le 25 janvier 2010, identifiée par le no de dossier 365833, visant à  
Demande                            déplacer le chemin d'accès menant à l'étang d'aération de la municipalité ;  
d'autorisation  
à la CPTAQ  
Municipalité                    ATTENDU QUE cette demande vise à obtenir l'autorisation de la CPTAQ afin  
de St-Pierre-                    d'acquérir un nouvel espace pour aménager un chemin d'accès et ainsi limiter le passage  
Baptiste                            récurrent dans la cour de l'actuel propriétaire, le tout étant nécessaire pour l'entretien  
A.R.-02-10-10789                normal de l'infrastructure ;

ATTENDU QUE cette demande a fait l'objet d'une étude du Comité consultatif agricole de la MRC de L'Érable (CCA) à sa rencontre du 9 février dernier et que ce dernier recommande au Conseil d'approuver le projet, vu l'impact nul sinon bénéfique sur le milieu immédiat ;

ATTENDU QUE de l'avis du CCA, le déplacement du chemin le long de la ligne de lot permettra de raccourcir l'espace non agricole situé entre le chemin public et l'infrastructure de traitement des eaux et permettra de soulager une partie de la propriété de l'usage non agricole qui est actuellement donné ;

ATTENDU QUE le Conseil a évalué la conformité du projet en regard du contenu du schéma d'aménagement, ce qui comprend ses orientations et son document complémentaire et également les mesures de contrôle intérimaire, et que suite à cette analyse le projet est jugé conforme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE la MRC appuie la demande d'autorisation à la CPTAQ de la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste identifiée au dossier 365833 visant à déplacer le chemin d'accès à l'étang d'aération, et que cette demande soit jugée conforme au contenu, objectifs, orientations et document complémentaire du schéma d'aménagement de la MRC ainsi que des mesures de contrôle intérimaire, et qu'elle soit également jugée conforme aux Orientations du gouvernement en matière d'aménagement et de protection du territoire agricole.

ADOPTÉ.

Le 10 février 2010

Rapport  
mensuel des  
rencontres :

Commission  
d'aménagement

Une réunion a eu lieu le 9 février 2010 et lors de cette réunion, les membres ont discuté des tracés proposés par Hydro-Québec pour la ligne de transport pour le parc éolien. Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée :

Demande  
d'extension  
de délai à  
Hydro-Québec  
Avis sur les  
tracés proposés  
pour la construc-  
tion de la ligne  
d'intégration de  
la production  
du parc éolien  
A.R.-02-10-10790

Il est proposé par monsieur le Conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité de demander à Hydro-Québec, une extension de délai de trente (30) jours suivant la réception d'une nouvelle carte mise à jour illustrant les tracés et tenant compte des consultations récentes, et ce, afin de permettre à la MRC de formuler son avis sur les tracés proposés pour la construction de la ligne d'intégration de la production du Parc éolien de L'Érable au réseau d'Hydro-Québec.

ADOPTÉ

Parc linéaire  
des Bois-Francis

Une réunion a eu lieu le 27 janvier 2010 et notre représentant, monsieur Marc Simoneau, nous informe que les sujets suivants étaient à l'ordre du jour :

- l'embauche d'étudiants pour l'été
- la réfection de quatre (4) ponts et pour laquelle une demande sera faite à l'armée

Table des  
Préfets du  
Centre-du-  
Québec

Aucune réunion n'a eu lieu.

CRÉ

Aucune réunion n'a eu lieu.

Agence  
forestière des  
Bois-Francis

Une réunion a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2009 et une autre le 9 février 2010. Notre représentant, monsieur Alain Dubois nous informe que lors ces réunions il fut principalement question de :

- suivi du PPMV
- projet de Parc éolien
- aménagement intégré sur les terres multiressources
- nouvelle orthophotographies aériennes
- consultation sur la forêt qui aura lieu à Victoriaville

Le 10 février 2010

Comité consultatif de la culture Une réunion a eu lieu le 4 février 2010. D'entrée de jeu, monsieur Alain Dubois, l'un de nos représentants, mentionne le fait que qu'il y avait peu de participants à la rencontre. Par la suite il nous informe que lors de la réunion il fut entre autres question de :

- l'Édifice Matte
- la politique culturelle et le plan d'action
- la gestion des documents d'archives
- Musée du Bronze

Par la suite, monsieur Jocelyn Bédard, nous donne des explications sur l'activité les « Jeudis en chansons, édition 2010 ». Les municipalités doivent s'inscrire si elles veulent y participer.

F.I.L. de la MRC de L'Érable Aucune réunion n'a eu lieu

CLDE Le rapport d'activités pour les mois de janvier 2010 est déposé.

Comité consultatif agricole Une réunion a eu lieu le 9 février 2010 et les membres présents ont discuté du dossier de la municipalité de St-Pierre-Baptiste, ainsi que du projet de la ligne d'Hydro-Québec.

Comité de sécurité publique Aucune réunion n'a eu lieu.

Comité sur la gestion multi-ressource des lots publics intramunicipaux Aucune réunion n'a eu lieu.

Centre aquatique régional de l'Érable Notre représentant, monsieur Marc Nadeau, était absent à la rencontre. Le compte rendu est donc fait par monsieur Gilles Fortier. Lors de cette rencontre il fut entre autres question de :

- de la publicité faite par l'entremise du Publisac

Le 10 février 2010

- d'une augmentation de 10% des inscriptions à la session d'automne
- de l'ouverture de la piscine de Victoriaville qui ne devrait pas influencer le nombre d'inscriptions
- de l'impression des dépliants qui devraient être faite dans la MRC de L'Érable
- du remplacement à venir de l'unité de chauffage et de la climatisation
- de la possibilité de la fermeture de Vita-Forme ce qui représenterait une grosse perte de loyer

Par la suite, plusieurs conseillers informent monsieur Fortier qu'ils reçoivent le Publisac, mais qu'il ne contient aucune publicité concernant le Centre aquatique. Il est donc convenu que la publicité sera acheminée directement à la municipalité et que celle-ci s'occupera de la faire distribuer dans chaque foyer.

Mont Apic inc.	Aucune réunion n'a eu lieu.
Comité du schéma de couverture de risques	Aucune réunion n'a eu lieu.
Comité de gestion des matières résiduelles	Aucune réunion n'a eu lieu.
Transport collectif et Transport la Cadence	<p>Une réunion du Transport la Cadence a eu lieu aujourd'hui. Monsieur Gilles Fortier nous en fait un compte rendu, savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- il a été nommé président du conseil d'administration</li><li>- il y a encore beaucoup de travail à faire</li><li>- le transport de certaines personnes qui représente des frais énormes</li><li>- une conférence de presse aura lieu le 19 février 2010 à 11 h 00 à la Bibliothèque de Princeville</li></ul>
Comité de gestion du pacte rural	Une réunion a eu lieu le 4 février 2010 et lors de cette réunion les membres ont pris connaissance des dossiers de St-Pierre-Baptiste et de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le 10 février 2010

GROBEC	<p>Une réunion a eu lieu le 4 février 2010. Notre représentant, monsieur Sylvain Labrecque nous informe que lors de cette réunion il fut entre autres question :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- deux présentations sur les zones d'intervention prioritaires du phosphore</li><li>- du mandat PAPA qui a été bien accueilli</li><li>- le bilan financier au 31-12-2009 a été déposé</li><li>- du seuil du lac Joseph</li><li>- une journée INPACQ – Bassins versants à Drummondville</li><li>- une journée d'information technique qui aura lieu à St-Ferdinand</li></ul>
Table de concertation régionale des véhicules hors route	<p>Aucune réunion n'a eu lieu.</p>
Comité de suivi de la politique familiale	<p>Aucune réunion n'a eu lieu.</p>
Comité du SSIRÉ	<p>Une réunion a eu lieu le 8 février 2010 et lors de cette réunion il fut entre autres question :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- du code d'éthique</li><li>- de la description de tâches</li><li>- des appareils respiratoires</li><li>- de la construction d'une mezzanine pour entreposer du matériel à la Paroisse de Plessisville</li></ul>
Comité cours d'eau	<p>Aucune réunion n'a eu lieu.</p>
CRRNT	<p>Une réunion a eu lieu le 28 janvier 2010. Notre représentant, monsieur Gilles Fortier, nous informe que lors de la réunion il fut entre autres question :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- de la présentation du portrait de la biomasse forestière au Centre-du-Québec</li><li>- de la présentation de l'état de la situation des ressources d'eau dans le Centre-du-Québec</li></ul>
Comité de diversification économique	<p>Aucune réunion n'a eu lieu.</p>

Le 10 février 2010

Comité de suivi des éoliennes	Aucune réunion n'a eu lieu.
Comité internet	Une réunion a eu lieu le 8 février 2010. Lors de cette réunion il fut entre autres question : <ul style="list-style-type: none"><li>- de la présentation du plan de couverture</li><li>- la demande de subvention</li><li>- l'embauche d'une ressource pour piloter le dossier</li></ul>
Comité d'évaluation impact du gaz	Aucune réunion n'a eu lieu.
Comité plan de développement de la zone agricole	Une séance d'information a eu lieu le 3 février dernier.  Certains conseillers ne sont pas en faveur d'obliger un projet agricole dans la cadre de la construction d'une résidence. Il faudra trouver un moyen de se concerter pour trouver la bonne solution.
Financier : Rapport des déboursés A.R.-02-10-10791	Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité d'accepter les déboursés suivants :

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
10026	Francotyp Postalia (location timbreuse)	121,73 \$
10028	COMBEQ (adhésion)	287,83
10031	CLDÉ (gestion ressources humaines)	9 497,33
10032	La Cadence (taxi collectif)	2 629,56
10033	Infotech (mise à jour)	95,94
10034	Autobus Ro-Bo inc. (ligne 116 - décembre)	4 565,79
10036	CARRA (cot.isation décembre 2009)	1 498,72
10037	Annulé	-
10038	Annulé	-
10039	Le Nouvelliste (abonnement)	203,09
10040	GROBEC (adhésion)	50,00
10041	Wilson & Lafleur Itée (mise à jour)	59,33
10043	SOCAN (attente musicale)	125,55
10044	ADGMRCQ (cotisation 2010)	599,48
10045	URLSCQ (bourse loisir et sport)	500,00
10046	Tourisme Centre-du-Québec (partenariat gala 2010)	500,00
10047	Québec Municipal (adhésion 2010)	564,38

Le 10 février 2010

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
10050	SMI Informatique (formation)	107,23 \$
10051	Vertisoft (imprimante, écran)	3 571,38
10052	BuroPro (four. de bureau)	3 335,08
10053	Martin Laflamme (café)	63,90
10057	YHC Environnement (honoraires)	7 703,72
10058	Société Mutuelle de Prévention (forfait janv. à juin 2010)	1 913,51
10060	La Cadence (déplacement 1er jeudi du mois)	<u>1 332,00</u>
	Total :	<u>39 325,55 \$</u>

### Dépenses opérations forestières

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
10025	OIFQ (formation)	158,03 \$
10027	Gr. Agro-forestier Lot-Még. (droit passage)	1 500,00
10042	Ciments Taschereau inc. (déneigement sucrerie)	<u>1 495,59</u>
	Total :	<u>3 153,62 \$</u>

<u>Nos de talons</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
523497-523556	Paies semaine du 17 janv. au 6 fév. 10	<u>36 365,05 \$</u>
	Total :	<u>36 365,05 \$</u>

<u>Transactions pré-autorisées et via internet</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
GWW-01-01	Gouv. prov. (DAS)	20 512,37 \$
GWW-01-02	Gouv. féd. (DAS)	8 206,55
GWW-01-03	Gouv. féd. (DAS)	663,46
PWW-01-01	SSQ Assurance (nov-déc-janv)	13 703,82
PWW-01-02	Visa Desjardins - DG	362,76
PWW-01-03	Visa Desjardins - Préfet	288,40
PWW-01-04	Visa Desjardins - général	2,00
PWW-01-05	Bell Canada	900,12
PWW-01-06	Philippe Gosselin & ass	931,09
PWW-01-07	Bell Mobilité - cellulaire	139,80
PWW-01-08	Hydro-Québec MRC	3 916,04
PWW-01-09	Hydro-Québec Sucrerie	<u>611,20</u>
	Total :	<u>50 237,61 \$</u>

ADOPTÉ

Le 10 février 2010

Rapport des déboursés incendie A.R.-02-10-10792

Il est proposé par monsieur le Conseiller Clermont Tardif, appuyé et résolu à l'unanimité d'accepter les déboursés du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ) suivants :

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
10029	Bâti Consult (formation)	716,76 \$
10030	CAUCA (contrat de service)	56,44
10035	Quincaillerie St-Ferdinand (divers)	28,52
10048	Médias Transcontinental SENC (avis vente)	1 093,77
10049	Garage Moderne G.T. inc. (essence)	87,26
10054	FQM (Dicom)	43,66
10055	Centre d'Extincteur SL (recharge)	498,57
10056	Financière Banque Nationale (intérêt règlement 286)	3 085,58
10059	Ville de Princeville (ouverture dossier)	<u>183,02</u>
	Total :	<u>5 793,58 \$</u>

<u>Transactions pré-autorisées et via internet</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
PWW-01-01	Shell	1 191,88 \$
PWW-01-02	Bell Canada - Caserne 58 - Inverness	81,22
PWW-01-03	Bell Canada - Caserne 13 - St-Ferdinand	78,13
PWW-01-04	Bell Canada - Caserne 65 - Lyster	179,63
PWW-01-05	Bell Canada - Caserne 80 - NDL	80,84
PWW-01-06	Bell Mobilité - Pagette	697,44
PWW-01-07	Bell Mobilité (cellulaire directeur, prévention)	109,62
PWW-01-08	Bell Canada - Caserne 45 - Paroisse de Plessisville	82,20
PWW-01-09	Esso	169,62
PWW-01-10	Sonic	229,07
PWW-01-11	Shell	<u>774,41</u>
	Total :	<u>3 674,06 \$</u>

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Le 10 février 2010

Rémunération des comités spéciaux  
A.R.-02-10-10793

ATTENDU le règlement no 300 relatif au traitement des élus municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Réal Ouellet, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser le secrétaire-trésorier à rémunérer les conseillers pour les comités spéciaux suivants :

- 3 février 2010 : Plan de développement de la zone agricole
- 10 février 2010 : Parc régional

ADOPTÉ

Correspondance :

En date du 1<sup>er</sup> février 2010, un courriel de monsieur Carol Saucier, professeur-chercheur à l'Université du Québec à Rimouski, nous offrant la possibilité d'organiser une soirée d'information sur l'acceptabilité sociale de l'éolien. Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée :

Soirée d'information sur l'acceptabilité sociale de l'éolien  
A.R.-02-10-10794

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles St-Pierre, appuyé et résolu à l'unanimité d'inviter monsieur Carol Saucier, professeur-chercheur à l'Université du Québec à Rimouski, à venir rencontrer les conseillers de la MRC afin de nous parler de l'acceptabilité sociale de l'éolien.

ADOPTÉ

En date du 1<sup>er</sup> février 2010, une résolution de la Ville de Plessisville, demandant l'avis de la MRC relativement à une demande d'annexion d'une partie du territoire de la Paroisse de Plessisville. Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée :

Avis de la MRC  
Annexion d'une partie du territoire de la Paroisse de Plessisville par la Ville de Plessisville  
A.R.-02-10-10795

ATTENDU le règlement no 1531 décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la Paroisse de Plessisville par la Ville de Plessisville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Yvon Gingras, appuyé et résolu à l'unanimité qu'en vertu de l'article 138 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale, le Conseil de la MRC de L'Érable formule un avis favorable par rapport à l'intention et au contenu du règlement no 1531.

QUE cette résolution soit transmise à la Ville de Plessisville.

ADOPTÉ

Le 10 février 2010

En date du 1<sup>er</sup> février 2010, une résolution de la municipalité de Villeroy, demandant un appui dans ses démarches pour le maintien du centre de service de Villeroy de la Caisse Desjardins de L'Érable. Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée :

Appui à la  
municipalité  
de Villeroy  
Maintien du  
Centre de  
services de  
Villeroy de  
la Caisse  
Desjardins  
de L'Érable  
A.R.-02-10-10796

Il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Nadeau, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Érable appuie la municipalité de Villeroy dans ses démarches auprès des administrateurs de la Caisse Desjardins de L'Érable, afin que le Centre de services de Villeroy de la Caisse Desjardins de L'Érable soit maintenu en fonction, le tout tel que plus amplement relaté dans la résolution numéro 09-12-156, adoptée par le conseil de la municipalité, le 17 décembre 2009.

ADOPTÉ

Une invitation à assister à une journée de formation sur « *La gestion de l'eau à l'heure des changements climatiques* » qui aura lieu le 24 février 2010, à l'Hôtel Universel Best Western.

Varia :  
Relais pour  
la vie

Monsieur Réal Ouellet, maire de la Ville de Plessisville et président d'honneur du Relais pour la vie, sensibilise les conseillers à participer à cette activité qui aura lieu à Plessisville, le 19 juin prochain, au Carrefour de l'Érable.

Règlements  
d'urbanisme

Monsieur Tardif s'informe de l'état d'avancement du projet d'embauche d'une ressource pour revoir les règlements d'urbanisme des municipalités. Après un tour de table, il s'avère que plusieurs municipalités sont intéressées. Monsieur le Préfet invite les municipalités à adopter une résolution en ce sens.

Visite des  
locaux de  
la MRC  
et du CLD

Monsieur Dubois propose de réunir tous les conseils municipaux de la MRC pour la visite des locaux de la MRC et du CLD. Tous les membres trouvent cette idée intéressante et ils identifient la date du 10 mai prochain pour cette visite.

Projet éolien  
Tracé de la  
ligne d'Hydro-  
Québec

Un citoyen de la Paroisse de Plessisville s'informe de la position de la MRC par rapport à la ligne d'Hydro-Québec reliant la station à Plessisville. Monsieur le Préfet l'informe des démarches qu'entend prendre la MRC à ce sujet.

Le 10 février 2010

Levée de session                    Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à la session l'unanimité que la session soit levée à 21 h 40.

A.R.-02-10-10797

ADOPTÉ

---

Le Préfet

---

Le Secrétaire-trésorier

.....